

M. Horner: Monsieur l'Orateur, nous nous occupons précieusement de faire ces démarches auprès de l'industrie. J'ajouterais que si le député lisait la brochure sur l'industrie automobile publiée par mon ministère, il constaterait que le Canada a régulièrement augmenté sa production d'automobiles et de pièces. En fait, nous avons doublé notre production de pièces au cours des dix dernières années.

* * *

[Français]

LES PÉNITENCIERS

ON DEMANDE QUE DES MESURES SOIENT PRISES POUR PROTÉGER LES GARDES

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général.

Étant donné que le sous-comité de la justice et des questions juridiques a fait il y a neuf mois un rapport très spécial sur les directives devant être prises par le solliciteur général et son ministère pour améliorer le système de sécurité dans les prisons, et étant donné que les détenus les plus durs, ceux qui veulent mener les prisons, ont très bien dit que l'incurie du ministère de l'honorable solliciteur général était la principale cause de cet état de choses, et étant donné aussi que ça fait plusieurs fois qu'on voit la violence dans les prisons canadiennes dû à ce fait, l'honorable ministre peut-il nous dire s'il se passera quelque chose dans un délai très raisonnable vis-à-vis la sécurité de ces gardiens, et surtout celle des jeunes détenus pour les protéger contre les plus vieux pour mettre de l'ordre dans ces prisons, et aussi assurer la sécurité de ceux qui ont comme tâche d'en garantir l'ordre?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur le président, je remercie le député de sa question. En effet, voilà une question très sérieuse et presque identique à celles qui m'ont été posées il y a à peine 10 minutes. Je veux simplement indiquer au député que je me préoccupe beaucoup de mettre en place la majeure partie des recommandations qui ont été faites par le sous-comité. Je voudrais aussi signaler qu'en plus nous avons en place un nouveau commissaire des pénitenciers, qui occupe son poste depuis à peu près deux mois, et qui lui-même se préoccupe d'améliorer nettement l'administration selon les recommandations qui ont été présentées par le sous-comité.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON RECOMMANDE LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

A la lumière des recommandations faites par le sous-comité et étant donné ce que le solliciteur général peut faire pour améliorer cet état de choses, si cette situation continue à se détériorer comme nous le constatons ces derniers temps, est-ce que le solliciteur général se propose de présenter un bill à la Chambre pour rétablir la peine de mort ou, tout au moins, de recommander au ministère de la Justice d'imposer des senten-

Questions orales

ces plus sévères à ceux qui sont responsables de meurtres de gardiens de prison ou de policiers en devoir?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Non, monsieur le président.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA COMMUNICATION À L'ORGANISME DE SURVEILLANCE DE L'INFLATION DES RENSEIGNEMENTS OBTENUS EN VERTU DE LA LOI ANTI-INFLATION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre des Finances et le premier ministre sont absents, j'aimerais adresser ma première question au vice-premier ministre et leader à la Chambre. Le ministre des Finances a fait distribuer un bill privé relatif à la création d'un organisme de surveillance de l'inflation à divers ministères provinciaux. Par ailleurs, un article de ce bill stipule tous les renseignements, y compris les renseignements confidentiels, obtenus en vertu de la loi anti-inflation seront communiqués à cet organisme, c'est-à-dire à l'organisme de surveillance de l'inflation. Aussi, le vice-premier ministre peut-il dire quelle idée le gouvernement a derrière la tête en mettant ces renseignements à la disposition de l'organisme de surveillance de l'inflation? Il était en effet entendu que ces renseignements étaient fournis à la Commission de lutte contre l'inflation à condition de demeurer confidentiels et qu'ils ne seraient communiqués en aucun cas à un autre organisme, quel qu'il soit.

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre adjoint et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas parfaitement au courant de cette affaire mais je crois que le gouvernement a toujours l'habitude de consulter les provinces sur les questions qui présentent pour les deux des intérêts communs. J'espère que le député ne voit pas vraiment d'inconvénient à ce que l'on fasse participer les représentants des provinces à ces entretiens d'ordre économique avant de prendre finalement des décisions.

● (1432)

LA COMMUNICATION À L'ORGANISME DE SURVEILLANCE DE L'INFLATION DES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre vient d'arriver, j'aimerais lui poser ma question supplémentaire. On a fait circuler dans divers ministères provinciaux un bill qui accompagnerait la loi sur l'organisme de surveillance de l'inflation d'un autre projet de loi appelé la loi sur la communication des données financières et sur les données d'indemnisation. Le premier ministre pourrait-il nous dire pourquoi on a l'intention, aux termes de cette loi, de transformer Statistique Canada en un organisme de recueil de données qui fournirait des renseignements au nouvel organisme de surveillance, en tenant compte du fait que jusqu'à maintenant Statistique Canada a toujours été essentiellement un organisme confidentiel du gouvernement?